M.
Honoré
Robichau
&
Marguerite
Dousset
35

ron de cette Paroisse d'unepart & entre Marguerite dousset fille majeure de Charles Dousset & de Felicité Muice aussi decette Paroisse d'autre part Sans qu'ilse soit rencontré aucun obstacle empechement ou opposition quelleconque Je Pretre soussigné ai reçu le mutuel consentement de Marriage desdites parties avec le consentement de leur Parens respectifs Lajureinfirmites & leur eloigment neleur ayant pas permis de setre vue à l'eglise ont été presens Benoni d'Entremont maitre dela fille, charles dousset fils sonfrere, Pierre Robichau frere del'epoux Jo seph Amirault Joseph Babin Sacristain Louis Bourque eleve du Pretre &plusieurs Autres persounes dela Paroisse parens & amis des époux

Benoni Dentremont

Louis Quentin Bourque

<u>Sigogne</u>

Le vingt trois Novembre mil huit cens douze apres troispublications de Bans de Marriage faites au Prone dela Messe Paroissiale les deux dimanchesprecedens savoir le 15&le 22 dudit mois de Novembre (lanecessité dutems obligeant à la dispense du 3^e Ban) entre Luc Muice fils majeur deLouis Muice l'ancien & d'anne Corporon de cette Paroisse d'une part & entre Margueritele Blanc fille mineure d'Honoré le Blanc & de Judith Miuce aussi de cette Paroisse d'autre part Sans qu'ilsesoit rencontré aucun obstacle, opposition ou empêchement quelconque excepté Celui de consanguinite au quatrieme degré pur dont dispense est accordée auxdites parties parles superieurs legitimes. Je Pretre soussigné ai reçu lemutuel consentement deMarriage desdites parties &leurai ensuite donné la Benediction nuptiale selonles rites & ceremonies de l'eglise Catholique prescrites dans le rituelde Quebec avec le consentement des Parens respectifs des epoux, ontété presens Honoré LeBlanc pere del'epouse JosephBabinsacristain, Louis Bourque éleve Du Pretre l'ecuver D'Entremont & plusieurs autres personnes parens & amis des epoux Benoni Dentremont

Luc Miuce &
Marguerite
LeBlanc
36

M.

M Michel Surete &

veronique Boudreau Louis Q. Bourque Sigogne

Le vingttrois Novembre l'an mil huitcens douze apres deux publications de Bans de Mariage faites au Prone dela Messe Paroissiale par deux Dimanches desuite savoir le 15 & le22 dupresentmois de Novembre (la necessité dutems obligeant ala dispense du 3^e Ban) entre MichelSurete fils majeurde charles

Baromée Surete & deMarie Babin de cette Paroissed'unepart & entre Veronique Boudreau fille majeure de Michel Boudreau